

Statement

Secretary of
State for
External Affairs



Déclaration

Secrétaire
d'État aux
Affaires
extérieures

89/70

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

DÉCLARATION PAR

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,

LE TRÈS HONORABLE JOE CLARK,

DEVANT LA CHAMBRE DES COMMUNES

SUR LA SITUATION AU PANAMA

OTTAWA

Le 20 décembre 1989

Au début de l'après-midi, monsieur le Président, tous les députés ont reconnu qu'il fallait fournir aux représentants des trois partis l'occasion de dire ce qu'ils pensent des événements survenus à Panama.

J'ai l'honneur de lire une déclaration ministérielle, ce qui est quelque peu inhabituel. Je prie mes honorables collègues de m'excuser de ne pas leur en avoir communiqué à l'avance un exemplaire, mais ils comprendront sûrement que, dans les circonstances, cela m'a été impossible.

J'ai pensé procéder en trois étapes: tout d'abord, faire rapport de ce que nous savons sur la situation à Panama; ensuite, examiner la série d'événements qui ont abouti à la décision qu'ont prise hier soir les Américains; enfin, formuler quelques observations au sujet de Panama. Cela comprend la possibilité d'instaurer un régime démocratique stable à Panama, un pays et une région qui, d'une façon peut-être moins dramatique que l'Europe de l'Est, nous fournissent un exemple remarquable de démocratie et de courage économique. Il importe que les parlementaires de la Chambre et les pays comme le Canada aident Panama à assurer la place qui lui revient dans cette démarche tout à fait légitime.

Tout d'abord, j'aborde la question de la situation à Panama telle que nous la connaissons. La Chambre sait peut-être qu'il y a à l'heure actuelle 131 Canadiens d'inscrits comme résidents à Panama. Certains jouissent d'une double nationalité. Nous avons communiqué ou tenté de communiquer avec chacun d'eux par téléphone, soit par l'entremise de notre consul honoraire dans la ville de Panama ou encore par notre ambassade installée à Costa Rica. Aux dernières nouvelles, pour autant que nous ayons pu le constater, tous les Canadiens sont sains et saufs. Aucun d'entre eux n'est en péril.

Un agent de notre ambassade installé à Costa Rica se rendra à Panama dès que les conditions le permettront. Les combats sont moins intenses dans la ville de Panama, bien que certains maintenant s'y livrent au pillage. C'est peut-être la conséquence inéluctable du chaos actuel. Les forces fidèles au général Noriega se sont maintenant répandues dans la campagne. Noriega lui-même n'a pas été capturé.

S'il y a du nouveau je m'efforcerai de le porter à l'attention des députés qui s'intéressent à cette situation et je mettrai en oeuvre au cours du congé de Noël un système afin de tenir les députés et les Canadiens qui ont des parents ou des intérêts à Panama au courant de la situation.

En tant que membre fondateur et signataire de la Charte des Nations Unies, de même qu'en tant que signataire tout récent de la Charte de l'Organisation des Etats américains, le Canada souscrit pleinement et sans réserve au principe de la non-ingérence dans les affaires internes des états.

Le recours à la force est, de toute évidence une affaire des plus sérieuses. Le gouvernement canadien a déjà exprimé clairement ses regrets suite à l'intervention américaine à Panama. Il est extrêmement important cependant de rappeler les raisons impérieuses qui ont forcé le président Bush à autoriser l'intervention des troupes américaines.

Depuis deux ans, le monde est témoin d'une des plus systématiques trahisons jamais vues: à Panama, la trahison des valeurs démocratiques si chères à la Chambre et que respectent la plupart de nos voisins de l'Amérique latine et des Antilles. Même avant cela, les gouvernements des présidents Barletta et DelValle se pliaient aux caprices du général Noriega en sa qualité de commandant suprême des Forces de la défense panaméennes.

Le Canada n'a jamais entretenu de relations très cordiales avec les divers régimes qui se sont succédé, car, à notre avis, ils n'avaient de démocratique que le nom. Mais nous avons su entretenir avec eux des rapports commerciaux corrects, car nous avons des intérêts communs. En 1987, un tribunal américain a accusé le général Noriega de s'adonner au trafic des stupéfiants et les Etats-Unis ont imposé un embargo économique. Le Canada s'est abstenu de faire la même chose.

Quand on a annoncé les élections de mai 1989, nous avions bon espoir que les Panaméens pourraient exprimer leur volonté démocratique au scrutin. Toutefois, s'apercevant que les élections ne favoriseraient pas le candidat de Noriega, le régime a soudainement fait annuler le résultat des élections.

Le Canada a protesté contre ce déni d'élections libres. Nous avons tous été stupéfiés de voir des reportages sur les actes de violence publics contre les chefs que les Panaméens avaient choisis pour les gouverner. On a été tenté de répondre par la violence. Certains Américains l'ont préconisée ouvertement et fermement. Mais le bon sens a prévalu partout, surtout au sein de l'administration américaine.

On a fait divers efforts pour trouver un règlement pacifique à ce problème extrêmement complexe. Il y a eu des initiatives bilatérales et des initiatives personnelles des dirigeants d'autres pays. L'une des plus importantes a été celle de l'Organisation des Etats américains. Le 20 juillet dernier, l'Organisation a adopté une résolution officielle prévoyant un transfert de pouvoirs, à compter du 1^{er} septembre, du régime Noriega aux candidats élus lors des élections de mai.

L'OEA s'est également lancée dans une mission diplomatique dirigée par les ministres des Affaires étrangères de trois pays membres qui ont effectué de nombreux déplacements et qui ont travaillé avec acharnement pour trouver un moyen pacifique d'assurer ce transfert de pouvoirs. Il est regrettable mais évident que cette solution pacifique s'est soldée par un échec.

Comme nous le savons tous, il a eu récemment un coup d'Etat manqué. Les événements de la semaine dernière étaient particulièrement inquiétants pour tous les députés et pour beaucoup d'entre nous, notamment lorsque le général Noriega a déclaré que Panama était, pour reprendre ses paroles, en "état de guerre" avec les Etats-Unis.

Après cette déclaration unilatérale du général Noriega, des Américains en garnison à Panama en vertu d'un traité ont été harcelés, un soldat américain qui n'était pas de service a même été tué et sa famille menacée.

Il importe de souligner deux choses qui distinguent la situation à Panama de ce qui pourrait se passer ailleurs dans le monde. Premièrement, la présence des Etats-Unis dans ce pays est le résultat d'un traité et non d'une occupation. Les troupes américaines ne se sont pas invitées elles-mêmes; elles sont là en vertu d'une entente légale, d'un traité international. Elles ont le droit de s'y trouver et d'être protégées pendant leur séjour. C'est l'une des raisons pour lesquelles la situation à Panama aujourd'hui est différente.

Je voudrais souligner un deuxième fait, à savoir qu'on a eu recours à des solutions pacifiques et qu'elles ont échoué. En fait, ce qui est remarquable, c'est que le gouvernement Bush consente pendant si longtemps à mettre tous ses espoirs dans la médiation, dans les négociations, dans les méthodes pacifiques. La réponse à cela a été la déclaration du général Noriega qui a annoncé unilatéralement l'état de guerre, le meurtre d'un Américain qui y était en garnison et n'était pas de service et enfin des menaces contre des Américains qui avaient le droit d'être là et d'être protégés pendant leur séjour dans ce pays.

Le gouvernement du Canada a publié aujourd'hui, en mon nom, une déclaration qui porte essentiellement sur deux points. Le premier est que le gouvernement déplore l'usage de la force par les Etats-Unis au Panama, mais comprend et approuve la décision des Américains dans ces circonstances, en particulier étant donné l'inquiétude légitime de ces derniers face à l'escalade des menaces subies par les citoyens américains au Panama qui ont le droit d'y être et d'être protégés.

Deuxièmement, nous avons précisé très clairement que l'emploi de la force est un dangereux précédent, et nous constatons que les Etats-Unis ont eu recours à la force seulement en dernier ressort, seulement après l'échec des tentatives visant à régler pacifiquement la situation au Panama.

La question est de savoir ce qui va se passer, ce qu'on devrait faire maintenant. Je voudrais parler de trois choses qui, à mon avis, devraient être présentes à notre esprit alors que nous envisageons l'avenir. La première est que nous devons user de toute l'influence et de la réputation du Canada pour faire en sorte que cette intervention ne devienne pas un précédent. Il y avait ici des facteurs exceptionnels, et s'ils peuvent justifier les mesures qui ont été prises par les Etats-Unis tôt ce matin, c'est justement parce qu'ils sont exceptionnels. Ces facteurs ne constituent pas un précédent que notre Parlement ou notre pays approuverait en d'autres circonstances.

Je crois, monsieur le Président, qu'il est particulièrement important de transmettre ce message à la population et au gouvernement du Nicaragua, où se tiendront très bientôt des élections, afin qu'ils fassent l'impossible pour que ces élections soient libres et justes.

Deuxièmement, il importe, à notre avis, d'aider le gouvernement qui a été élu à Panama, en mai dernier, à créer un climat de stabilité et à implanter la démocratie dans ce pays. C'est ce qui revenait d'ailleurs très souvent dans les conversations téléphoniques que j'ai eues aujourd'hui avec les dirigeants latino-américains de l'Organisation des Etats américains. Ceux-ci veulent profiter de l'occasion qui leur est donnée pour tenter d'inculquer au Panama un certain sens de la stabilité et de la démocratie qui sera indispensable à ce pays s'il veut jouer le rôle important qui lui revient dans une région où ces qualités sont de plus en plus recherchées.

Nous avons l'intention de dépêcher un groupe d'observateurs canadiens à Panama dès que ce sera possible pour déterminer de quelles façons le Canada peut contribuer à ce processus.

Troisièmement, je crois que cette expérience nous a appris qu'il fallait réellement renforcer les institutions régionales de l'Amérique latine, et en particulier de l'Amérique centrale. Il est clair que, malgré tous ses efforts, l'Organisation des Etats américains n'a pas connu le succès escompté à Panama. Elle n'a pu trouver la solution pacifique qu'elle et bien d'autres cherchaient.

Mais je pense qu'il importe de signaler que l'Organisation a fait de réels efforts pour réussir, ce qui, monsieur le Président, est un changement en soi. Cela prouve bien la nouvelle résolution qu'ont prise les membres de l'Organisation des Etats américains et que le Canada peut encourager et, à notre avis, devrait encourager.

Ce qu'il faut souligner, monsieur le Président, c'est que l'Amérique centrale n'appartient à personne. L'Amérique centrale est formée d'états souverains qui ont leurs propres ambitions, leur propre histoire et des qualités qui leur sont uniques. C'est une région qu'il faut admirer pour la volonté dont ont fait preuve ses dirigeants, particulièrement depuis deux ou trois ans, la volonté de travailler ensemble en combattant des forces supérieures, y compris la force du passé historique de ces peuples.

Les traditionnalistes ont demandé pourquoi le Canada veut se concentrer sur l'Amérique centrale, pourquoi nous faisons partie de l'Organisation des Etats américains, pourquoi nous jouons un rôle actif au sein du ONUCA, l'organisme de maintien de la paix et de vérification des Nations Unies, qui joue dans la région un rôle potentiellement dangereux, pourquoi nous entretenons des relations axées sur l'aide et le développement avec les cinq pays impliqués dans l'accord Esquipulas. Nous agissons ainsi, monsieur le Président, parce que l'Amérique centrale et l'ensemble de l'Amérique latine sont en train d'évoluer, de se transformer de leur propre volonté.

Carlos Andres Perez, président du Venezuela, m'a réitéré ce matin, lorsque je lui ai parlé des événements à Panama, sa profonde conviction que le Canada a un rôle décisif à jouer dans la région, tant à cause de ce que nous sommes qu'à cause de ce que nous ne sommes pas. A mon avis, le rôle peut être décisif si les institutions et la réforme qui semble s'amorcer là-bas doivent devenir les plus efficaces possibles.

Nous avons un rôle à jouer en ce qui concerne les tyrans comme Noriega. Nous devons participer à l'élaboration d'autres solutions que l'intervention, car notre présence peut renforcer des initiatives et des institutions comme l'Organisation des Etats américains.

Pendant un moment plus calme de la période des questions d'aujourd'hui, j'ai eu l'occasion de dire à mon ami de Winnipeg-Transcona qu'il était temps pour nous tous d'envisager les événements internationaux avec un regard neuf, et j'en suis convaincu. Il est d'accord avec moi et d'autres députés le sont également. Nous devons nous éloigner des stéréotypes, que ce soit au sujet des Américains et de leurs motivations ou de pays vaillants et fiers que nous ne pouvons pas ignorer simplement parce qu'ils sont petits.

La journée a été dure pour ceux qui s'intéressent à l'avenir de l'Amérique centrale, aux principes démocratiques et à cet hémisphère. Le gouvernement estime que cette situation est unique. A notre avis, monsieur le Président, les Canadiens doivent tirer le meilleur parti possible de la nouvelle situation créée par les événements à Panama, et c'est ce qu'entend faire le gouvernement.